

<https://www.rpvconseil.com/spip.php?article1084>



Les virements bancaires bloqués ?

- Rubriques - Financière -

Date de mise en ligne : jeudi 11 décembre 2025

Copyright © cabinet rpv conseil - Tous droits réservés

Les virements interbancaires classiques (entre banque différentes) ne seront pas exécutés pendant plusieurs jours à partir de Noël. Vous pourrez effectuer des virements de ce type, mais le transfert d'argent ne sera effectif que le 29 décembre. D'autres types de virements bancaires fonctionneront en revanche normalement durant cette période.

Tous les week-ends, ainsi que certains jours fériés, les systèmes de règlement des paiements exploités par la Banque centrale européenne sont fermés. Ce sera notamment le cas le jeudi 25 décembre, ainsi que le vendredi 26 décembre (il s'agit du « boxing day », un jour férié célébré dans plusieurs pays anglophones).

La conséquence de cette fermeture : entre le jeudi 25 et le dimanche 28 décembre inclus, les virements standards que vous effectuerez sur des comptes situés dans une autre banque que la vôtre ne seront pas traités ; ces transferts d'argent ne seront effectifs que le lundi 29 décembre.

Post-scriptum :

En 2026, les virements interbancaires standards ne seront pas traités, en plus des week-ends, les jours fériés suivants :

*le jeudi 1er janvier (jour de l'an) ;
le vendredi 3 avril (Vendredi saint) ;
le lundi 6 avril (lundi de Pâques) ;
le vendredi 1er mai (fête du Travail) ;
et le vendredi 25 décembre (Noël).*